



Vu

- la « Convention pour un développement intercommunal coordonné et intégratif des Communes de la NORDSTAD » signée conjointement par le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire pour l'État du Grand-Duché de Luxembourg et les représentants des communes de Bettendorf, Colmar-Berg, Diekirch, Erpeldange, Ettelbruck et Schieren en date du 24 avril 2006
- la « Déclaration NORDSTAD – Principes de développement », le dénommé « Masterplan NORDSTAD », approuvé conjointement par les conseils communaux des six communes membres de la NORDSTAD en date du 22 mai 2008
- le dossier « Mobilitéskonzept NORDSTAD » présenté au conseil communal de la Ville de Diekirch en les locaux du Conservatoire National de Véhicules Historiques en date du 8 mai 2013
- le dossier « Stratégie globale pour une mobilité durable pour les résidents et les frontaliers » édité en avril 2012 par le Département de l'aménagement du territoire, Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Considérant

- que le « Mobilitéskonzept NORDSTAD » propose cinq variantes d'organisation des transports en commun au sein de la région NORDSTAD, à savoir :
 - 1 : bus à haut niveau de service (BHNS)
 - 2a : train à 1 voie
 - 2b : train à 2 voies
 - 3a : tram léger
 - 3b : tram-train
- que les prévisions d'évolution démographique de la région NORDSTAD montrent que la masse critique indispensable pour justifier la mise en place d'un système tram léger ou tram-train ne saura être atteinte avant 2030
- que les infrastructures de l'enseignement secondaire de la région NORDSTAD feront l'objet d'une réorganisation imminente et profonde qui touchera à l'envergure, à l'implantation et au fonctionnement des établissements lycéens existants et à créer
- qu'il y a urgence à définir un système de transports en commun performant et convivial pour l'entité NORDSTAD qui soit capable d'en promouvoir le développement et d'en accompagner l'essor social, économique et culturel

le conseil communal de la Ville de Diekirch réuni en séance ordinaire le 17 juin 2013

Préconise

à court terme:

- la réalisation dans les meilleurs délais de la voie de contournement nord de Diekirch
- le maintien provisoire de la voie ferrée entre Diekirch et Ettelbruck avec transports en commun assurés par double système train et bus
- l'optimisation des courses avec tact serré
- la promotion et développement de la mobilité douce
- l'élaboration en parallèle d'un système de transports en commun plus commode, plus flexible, plus performant, plus économique, plus respectueux de l'environnement et des ressources que le système actuel

à moyen terme:

la mise en place d'un système de transports en commun répondant aux critères évoqués ci-dessus et basé sur le bus (variante 1) vu que la masse critique requise pour la mise en place d'un tram léger (variante 3a) ou d'un tram-train (variante 3b) ne pourra être acquise à moyen terme

- mise en place du nouveau système de transports en commun suivant un plan de phasage préétabli avec la contrainte d'être opérationnel au plus tard en 2020
- couloirs réservés aux transports en commun pour autant que le gabarit de la chaussée le permette
- dans la mesure du possible choix des tracés des transports en commun de manière à ce que la mise en place de couloirs leur réservés soit garantie
- utilisation de matériel roulant alliant technique de pointe en matière de propulsion, d'accessibilité et d'écocompatibilité
- aménagement de quais sécurisés tant par rapport aux autres modes de circulation que par rapport à l'usage du système de transports en commun mis en place, offrant en particulier toutes facilités d'accès pour usagers à mobilité réduite et protections contre les intempéries
- réalisation d'aménagements compatibles avec l'adoption ultérieure éventuelle d'un système tram léger ou tram-train

à long terme:

- la mise en place d'un système de transports en commun basé sur le tram léger (variante 3a) ou le tram-train (variante 3b) dès que la masse critique en sera atteinte

Et finalement approuve

les conclusions du « Mobilitätskonzept NORDSTAD » lui présentées le 8 mai 2013.